



SEANCE DU JEUDI 1^{er} MARS 2018

L'an deux mil dix-huit, le 1^{er} mars 2018 à 20h, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Fresney le Puceux, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L121.10 et L122.5 du Code des Communes.

Présents : M. LANGEAIS Serge, M. ALPHONSE Didier, M. LAHOUSSE Jean, M. LEGOUT Loïck, M. AUVRAY Jean-François, M. LELANDAIS Ludovic, Mme LOISON Bernadette, Mme THÉRIN Isabelle, Mme ESTEVES Émilie.

Pouvoirs : M. MAUPAS Didier a donné pouvoir à M. ALPHONSE Didier.

Secrétaire de séance : Mme LOISON Bernadette.

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations à formuler concernant le compte rendu de la séance précédente. N'ayant pas d'observation, Monsieur le Maire propose de débiter la séance, Madame LOISON Bernadette est nommée secrétaire de séance.

1- ELECTION MUNICIPALE PARTIELLE COMPLEMENTAIRE

VU les démissions du tiers de ses membres, les électeurs de la commune de Fresney le Puceux sont convoqués pour le dimanche 8 avril 2018 à la Mairie, à l'effet de pourvoir cinq vacances.

Le deuxième tour éventuel aurait lieu le dimanche 15 avril 2018 aux mêmes heures.

Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures.

2- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2017

Monsieur Didier ALPHONSE, délégué aux finances, présente point par point le compte administratif 2017, il remercie le personnel communal pour la rigueur budgétaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents adopte le Compte Administratif 2017, qui correspond points par points au Compte de Gestion 2017 arrêté comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	327 618,69 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	281 343,20 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	43 424,44 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	461 334,25 €
<u>RESULTAT DE CLOTURE 2017</u>	<u>504 758,69 €</u>

RECETTES D'INVESTISSEMENT	40 687,20 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	43 538,25 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	- 2 851,05 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	106 506,37 €
<u>RESULTAT DE CLOTURE 2017</u>	<u>103 655,32 €</u>

3- INVESTISSEMENTS 2018

Monsieur le Maire propose les investissements à inscrire au budget primitif 2018, et revient notamment sur la restauration des vitraux de l'église pour un montant de travaux de 40 285 € HT avec un financement d'environ 22 964 € sous réserve de l'aide accordée par la réserve parlementaire supprimée aujourd'hui. Le décision définitive sera prise après notification de la réserve parlementaire.

Après délibération les membres du conseil municipal décident d'inscrire au budget primitif 2018 les investissements listés ci-après sans prendre en compte pour le moment la restauration des vitraux, Monsieur LANGEAIS précise qu'il est nécessaire de reprendre le dossier à zéro avant de s'engager sur de nouvelles dépenses.

<u>202</u>	<u>Frais d'études aménagement cœur de bourg – Honoraires</u>	<u>8 760 €</u>
	<u>Géomètre (bornage pour définir les limites de propriété)</u>	<u>1 080 €</u>
	<u>Frais de concours des candidats (Zénobia / la Fabrique des Paysages</u>	<u>7 680 €</u>
<u>2152</u>	<u>Travaux aménagement « Route de Boulon » - Ets PIERRE</u>	<u>38 400 €</u>
<u>21578</u>	<u>Panneaux de signalisation « Route de Boulon »</u>	<u>600 €</u>
	<u>Mobilier urbain – Sécurité des piétons</u>	<u>600 €</u>
<u>2313</u>	<u>Travaux d'aménagement du cœur de bourg (218 000 € HT)</u>	<u>260 777 €</u>
	<u>Travaux préparatoire / plans (29 451 € HT)</u>	<u>35 341 €</u>
	<u>VRD / revêtement sol / plantations/ aménagement...(187 863 € HT)</u>	<u>225 436 €</u>
	<u>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENTS 2018</u>	<u>309 137 €</u>

4- DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'AMENAGEMENT DES PETITES COMMUNES RURALES -

Le conseil municipal charge Monsieur le Maire de présenter une demande de subvention au Conseil Général dans le cadre du programme départemental d'Aménagement des Petites Communes Rurales (APCR) pour amoindrir le coût de la mise en valeur du centre bourg autour d'un parvis.

5- PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux « route de Boulon » ont débuté le 26 février, le service PEDIBUS est supprimé, un agent communal sera mis à disposition jusqu'à ce que les trottoirs soient opérationnels.

6- VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer aux Associations, les subventions suivantes pour l'exercice 2018 :

ADMR : 450 €

LES RETROUVAILLES : 1 100 € (sous réserve de l'obtention du bilan 2017 et du prévisionnel 2018)

ESSOR DU VAL CLAIR : 450 €

SOCIETE DE CHASSE : 400 €

APE RPI BOULON/FRESNEY : 850 €

CAEN AEROMODELES: 250 €

CINGAL FOOTBALL CLUB BRETTEVILLE s/ LAIZE: 150 €

CLUB DE FOOTBALL – FRESNEY LE PUCEUX : 500 €

ASSOCIATION POUR LA QUALITE DE VIE A FRESNEY : 450 €
ANCIENS COMBATTANTS : 50 €

7- AVIS SUR ENQUETE «INSTALLATION CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – PROJET D'EXTENSION D'EFFECTIF PORCIN ET DU PLAN D'EPANDAGE – PRÉSENTÉE PAR LA L'EARL MACE-CAILLOUET

Le Conseil Municipal de la commune de Fresney le Puceux est saisi d'une demande d'avis par la Préfecture du Calvados concernant le dossier présenté par la EARL MACE-CAILLOUET « La Ferme de Caillouet » située à Bretteville s/ Laize en vue de l'extension d'effectifs porcins et du plan d'épandage.

La présente demande consiste :

- à régulariser les effectifs de porcs actuellement présents dans l'élevage de 2 670 porcs équivalents
- à accroître l'effectif des porcelets en post-sevrage à 1750 individus, soit au total toutes catégories confondus de 2 700 porcs équivalents
- de déclarer l'arrêt de l'atelier des 19 600 poules pondeuses
- d'utiliser les ouvrages (plateforme bitumée et fosse géomembrane) situés sur la parcelle AB N°10 de Fresney le Puceux pour le stockage des effluents d'élevage produits dans l'élevage de porcs ;
- revoir le plan d'épandage de l'élevage dont la surface est portée de 279.78 à 674.6 hectares.

Considérant que cette demande de régularisation d'extension d'effectif porcins et du plan d'épandage va entraîner des nuisances olfactives pour les riverains du fait que les terrains soient très proches des 60 habitations du Hameau de Caillouet,

Les membres du conseil municipal décident d'émettre un avis **DÉFAVORABLE** à 8 votes contre, 1 vote pour et 1 abstention.

8- DIVERS

Travaux de sécurité à la salle des fêtes : suite à la visite périodique de sécurité qui s'est déroulée le 12 février dernier en présence du SDIS, il convient de remplacer la totalité des blocs de sécurité et des cylindres aux portes par des boutons.

Un devis de l'entreprise MASSELIN pour l'électricité a été reçu, pour un montant de 1 900 € TTC et un autre du serrurier pour un montant de 2 481,40 €.

Monsieur le Maire indique que cette dépense est indispensable, à défaut nous recevrons un avis défavorable à la poursuite d'exploitation. La prochaine commission plénière est prévue le 12 mars.

Décorations de Noël : Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de faire appel à une société de location pour la pose des décorations de Noël, devenue trop dangereuse pour le personnel communal. Les membres du conseil municipal sont d'accord sur le principe.

Demande de salle pour des séances de sophrologies pour enfants : une demande a été formulée par une sophrologue, afin de mettre en place pour des enfants âgés de 3 à 5 ans des séances de sophrologie ludique. Après concertation, les membres du conseil municipal autorisent Monsieur le Maire à prêter la salle dite de « l'infirmière » pour les 7 séances à venir.

M. Serge LANGEOIS

M. Didier ALPHONSE
(À pouvoir de M. MAUPAS Didier)

Mme Bernadette LOISON

Mme Isabelle THÉRIN

M. Loïck LEGOUT

M. Jean LAHOUSSE

M. Jean-François AUVRAY

Mme Isabelle THÉRIN

M. Ludovic LELANDAIS

M. Didier MAUPAS
(A donné pouvoir à M. ALPHONSE)